

Conditions Générales

1.1 La souscription d'un ordre par un annonceur comporte l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales.

1.2 Le seul fait de traiter avec MEDIACONCEPT implique de la part du Client, son acceptation des présentes Conditions Générales et la renonciation à ses propres Conditions Générales, s'il en existe, lesquelles ne seront en aucun cas opposables à MEDIACONCEPT. Au cas où les Conditions Générales du Client contiendraient une clause similaire à la présente, seules les présentes Conditions Générales prévaudront, sous réserve d'accord formel préalable.

1.3 Les agences de publicité et centrales d'achat souscrivant un ordre à MEDIACONCEPT agissent au nom et pour le compte de l'annonceur. Les textes des présentes conditions générales sont opposables aussi bien à l'agence qu'à l'annonceur. L'agence prend, le cas échéant, toute disposition nécessaire pour rendre ces conditions générales opposables à l'annonceur, de même, qu'à tout intermédiaire quelconque. L'agence, aussi bien que l'annonceur, sont en tout état de cause solidairement responsable envers MEDIACONCEPT du paiement du prix des ordres.

Ordres

2.1 Les ordres et toute correspondance relatifs à la diffusion de messages sur les antennes de la BRF sont adressés à MEDIACONCEPT.

2.2 L'ordre est personnel à l'annonceur. Il ne peut en aucun cas être cédé, même partiellement.

2.3 Les ordres de diffusion de messages publicitaires ne sont définitifs qu'à la réception par MEDIACONCEPT du bon de commande confirmatif signé par l'annonceur ou son mandataire. Celui-ci doit parvenir à MEDIACONCEPT dans les 15 jours et au minimum 10 jours ouvrables avant la date de la première diffusion.

Tarifs et paiement

3.1 Le calcul du prix se fait sur base de la longueur réelle du message (du premier son utile jusqu'au dernier). Lors du dépassement d'une unité de temps mentionnée dans les tarifs, l'unité de temps supérieure sera facturée.

3.2 Le tarif ainsi que les conditions générales applicables sont ceux en vigueur à la date d'envoi par MEDIACONCEPT du bon de commande confirmatif à la signature de l'annonceur et/ou de l'agence.

3.3 Les ordres sont payables dans les 30 jours à dater de la facturation. La facturation est établie mensuellement par MEDIACONCEPT au nom du signataire du bon de commande confirmatif. S'il s'agit d'une agence, une commission de 15 % sera déduite du montant de la facture. MEDIACONCEPT se réserve néanmoins le droit de facturer en même temps que la première diffusion, l'ensemble des tranches mensuelles d'une même campagne publicitaire..

3.4 Toutes taxes et impôts éventuels sont à charge de l'annonceur ou de son mandataire.

3.5 En cas de non respect des conditions de paiement, l'ordre est résilié de plein droit et aux torts exclusifs de l'annonceur, sans préavis, ni indemnité à charge de MEDIACONCEPT. L'annonceur est redevable du prix des diffusions des messages déjà effectuées.

3.6 Toutes nos factures sont payables à l'échéance prévue. Tout retard de paiement entraîne automatiquement et sans mise en demeure préalable l'obligation pour le client de payer un intérêt contractuel de 12% l'an sur les sommes dues. En cas de non-paiement de la facture à son échéance et sans qu'il soit besoin de mise en demeure, en plus des intérêts mentionnés ci-dessus, le montant de la facture ou du solde restant dû sera augmenté de 15% avec un minimum de 50€, à titre d'indemnité forfaitaire conventionnelle pour non-paiement de la facture à l'échéance prévue. En cas de facture impayée à son échéance, toutes les autres factures non échues perdent le bénéfice du terme accordé et seront immédiatement exigibles sans mise en demeure, même si elles font l'objet d'une traite non échue.

Responsabilité

9.1 En cas de diffusion non conforme, toute réclamation doit être adressée endéans les 48 heures par fax au plus tard, dans un délai de 3 jours sous peine de déchéance.

Juridiction

10.1 Toute contestation ou litige pouvant résulter de l'interprétation ou de l'application de l'ordre de publicité et des présentes conditions générales est de la compétence des Tribunaux d'Eupen. MEDIACONCEPT sprl peut toutefois assigner devant le Tribunal du domicile de son client.

10.2 Les présentes Conditions Générales sont applicables à dater du 1er janvier 2012. MEDIACONCEPT se réserve le droit de modifier à tout moment les conditions générales, à charge pour elle d'en aviser ses contractants.

10.3 Seul le droit belge est applicable entre parties.

10.4 Même si une clause des présentes conditions générales était non valable, les autres clauses des conditions générales restent valables.

